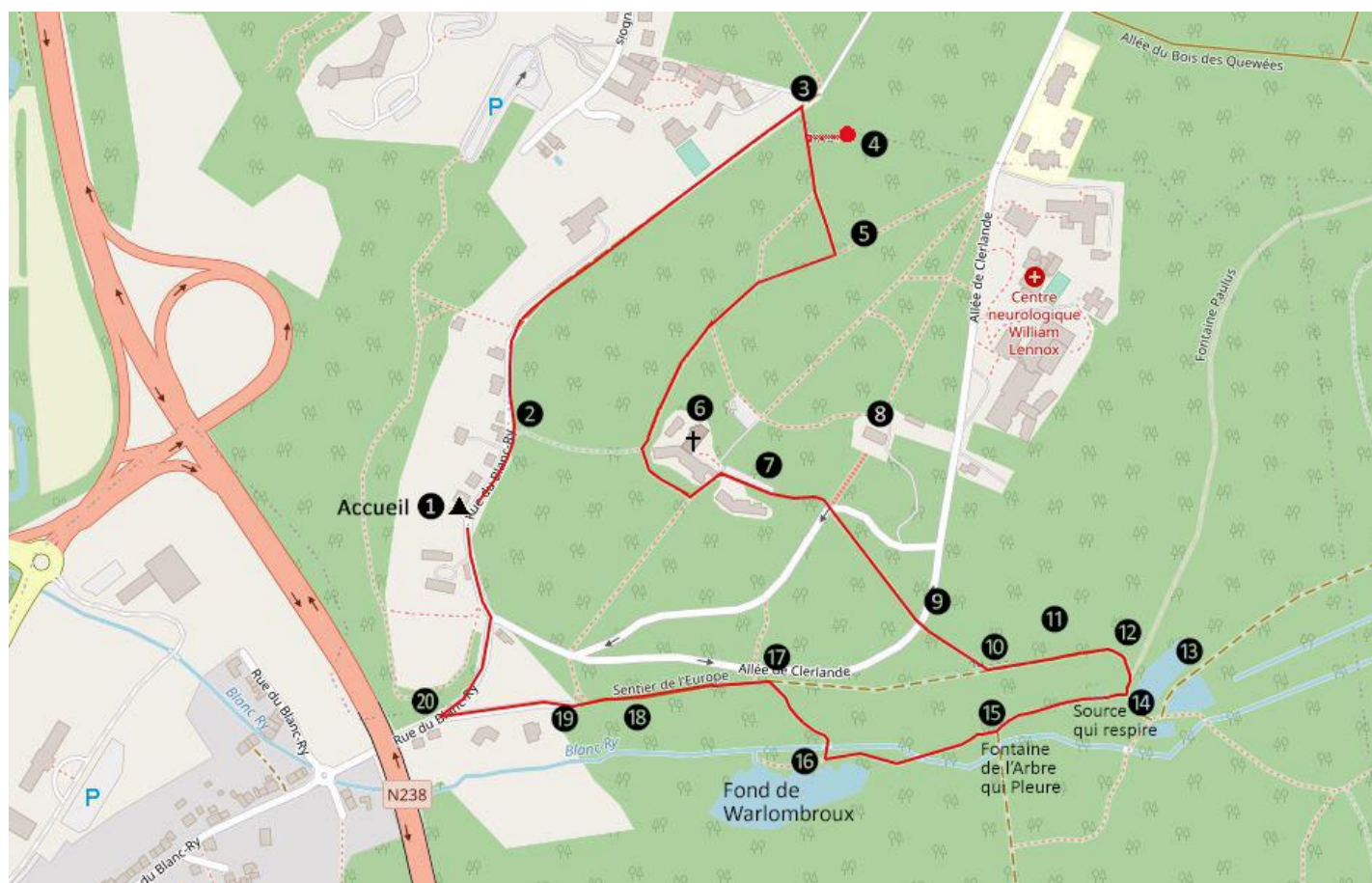


LA VOIE DU PRÉSENT

Un parcours immersif dans le Bois de Lauzelle.



Nous allons suivre un parcours « Guide Nature » dans le bois de Lauzelle, que Dominique Baecke chérissait. Le destin l'a malheureusement empêché d'y achever son projet de balade guidée.

Avant de chercher à connaître la nature, cherchons à l'aimer. C'était la philosophie de Dominique. Prenons donc le temps de nous arrêter lors de notre promenade pour écouter le ruissellement de l'eau, le bruissement des feuilles au vent et le chant des oiseaux, pour contempler les taches de lumière que le soleil dessine sur le sol, les cimes des arbres et la palette des couleurs infinies, pour sentir le vent, la chaleur, le froid, la douceur des mousses couvrant les troncs des arbres. Inspirons l'air frais, profitons du calme, savourons ces innombrables petites merveilles que la nature nous offre.

En mémoire de Dominique, sa femme Véronique, ses proches parents et ses amis et amies ont voulu concrétiser le parcours qu'il avait imaginé, l'aménager, le baliser, le documenter et le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce projet a été concerté avec le garde-forestier. Le Service de gestion du patrimoine - Espaces extérieurs (GPEX) l'a autorisé.

Le parcours fait 2,8 km, sans grande difficulté, avec un dénivelé raisonnable. Pour les moins valides, la joëtte sera bientôt praticable. Les personnes plus âgées pourront aussi suivre le parcours, en prenant des temps de repos réguliers. À tout moment, il importe de ne pas s'écarter des chemins tracés et de rester aussi silencieux que possible : respectons et écoutons la nature.

Histoire du Bois.

Les parties les plus anciennes du bois de Lauzelle semblent n'avoir jamais été défrichées et seraient, comme les forêts de Halle, de Soignes et de Meerdael, des restes de la grande Forêt Charbonnière évoquée par les Romains.

Depuis la présence romaine, cette forêt a connu de nombreux défrichements dus au besoin de nourrir une population de plus en plus importante.

A partir du 10^{ème} siècle, les abbayes et monastères deviennent des acteurs économiques très importants. C'est ainsi que la forêt couvrant l'actuel bois, devint la propriété de l'Abbaye bénédictine d'Affligem.

A la fin du 18^{ème} siècle, le bois de Warlombroux, dont faisait partie l'actuel bois de Lauzelle, est réquisitionné par l'Etat français, qui le revendra morceau par morceau.

Au cours du 19^{ème} siècle, ventes, échanges et successions créeront une mosaïque de petites surfaces. C'est ainsi que se dessinera peu à peu le contour du bois de Lauzelle.

L'UCLouvain l'acquiert à la fin des années 1960 et y adjoint en 1988 une parcelle de 20 ha, portant sa superficie à sa dimension actuelle, soit environ 200 ha.

La gestion du bois.

Dès son acquisition, l'UCLouvain confie la gestion du bois à la faculté d'agronomie (aujourd'hui faculté des bioingénieurs).

La protection de la biodiversité, son utilisation comme auditoire en plein air pour les étudiants et chercheurs, ainsi que l'accueil du public, sont les lignes directrices de la gestion du bois ; dès 1974, des travaux de fin d'étude et des thèses de doctorats de la faculté d'agronomie sont pris en compte.

Désormais complètement cernée par l'urbanisation des périphéries d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Wavre, c'est aujourd'hui typiquement une forêt périurbaine. C'est dans le bois de Lauzelle que prend sa source le ruisseau du Blanc-Ry qui se jette un peu plus loin dans la Dyle, dont le bassin est géré par un contrat de rivière. Le bois, classé en 1994, est aujourd'hui intégré dans le réseau Natura 2000.

La balade.

La balade débute par une zone d'accueil ❶ aménagée à l'extrémité nord de l'habitat groupé du « Bois del Terre », 133 rue du Blanc-Ry à 1342 Limelette.

Le « Bois del Terre » est un habitat groupé construit en 2007, sur la base de critères environnementaux et dont le mode de vie des habitants anime et soigne les liens sociaux. A l'accueil, une table de pique-nique, un dépose-minute pour PMR, un espace cabane pour les enfants, un panneau informatif et un parking pour vélos sont à disposition. Pour les voitures, comme la rue est une impasse étroite, il vaut mieux se garer plus bas le long de la rue du Blanc Ry, juste après le passage sous le viaduc de la N238 : cela ne représente que 100 m à faire à pied pour se rendre à l'aire d'accueil.

Partant de l'accueil ❶, nous montons la rue du Blanc-Ry. Entre la deuxième et la troisième maison après le Bois del Terre, une étroite prairie rappelle qu'un grand projet de lotissement, à deux reprises (1962 et 1988), a proposé la construction de deux cents villas sur les flancs de la crête en haut à gauche. C'est l'opposition déterminée des habitants de ce quartier qui y mit fin. Finalement, la société Lhoist, spécialiste mondial de la dolomie, a racheté les terres pour y établir son siège administratif de l'autre côté de la colline. Une grande partie de leur propriété est en zone Natura 2000.

Passons devant la maison au numéro 155 : en face, un sentier ② monte vers le monastère. Pourquoi ce sentier ? Le numéro 155 est une ancienne maison ouvrière (ouvriers des ateliers de la gare d'Ottignies) achetée par les moines de Clerlande pour héberger le Frère Mathieu et le Frère Grégoire à leur retour de Kinshasa. Ceux-ci devaient évidemment se rendre au monastère, ce qui explique le sentier. Aujourd'hui, cette maison est occupée par des locataires et le Garde Forestier va consulter les riverains à propos de la nécessité de garder le sentier. Continuons sur la rue du Blanc-Ry.

Sur notre droite, dans le bois, nous voyons les pins sylvestres (*Pinus sylvestris*, du latin Silva, la forêt) que nous retrouverons d'ailleurs souvent pendant le parcours. Ils sont reconnaissables à leur allure élancée, à leur écorce tirant vers l'orange. Avant l'épicéa, aujourd'hui très répandu en Ardenne, le pin sylvestre fut la principale essence forestière plantée en Belgique à la fin du 19^{ème} siècle, quand la révolution industrielle se traduisit par des reboisements massifs après des siècles de déforestation. Utilisé en priorité sur les terrains sableux de Campine mais aussi en Brabant, la plantation du pin sylvestre a accompagné le recul du pastoralisme : imaginons ici, dans le passé, des landes à bruyère (*Calluna vulgaris*) parcourues par un troupeau de moutons. Ce reboisement répondait à la demande de bois pour le soutènement des galeries de mines. Les pins que nous voyons vieillissent ensemble, sans relêve. Que se passera-t-il une fois que les arbres auront été abattus ou seront morts d'une autre façon ? Restaurera-t-on des landes à callune, habitats cibles de Natura 2000 ou reboisera-t-on, mais alors avec quelles essences adaptées aux climats futurs ? Posons-nous la question.



Continuons la rue du Blanc-Ry, qui devient un chemin fermé à la circulation par une barrière que nous pouvons contourner. La barrière marque le début du Sentier 18 qui, au XIX^{ème} siècle, servait de liaison piétonne pour les ouvriers d'Ottignies qui partaient travailler à Limal. Dans l'atlas de 1841, on voit que le tracé passait plus à l'ouest via le Château de Limelette. En 1883 et 1917, des modifications successives, souhaitées par les châtelains aboutirent au tracé actuel, négocié à condition que pendant 50 ans (!) ne s'y établisse pas de débit de boissons qui aurait perturbé la quiétude des lieux...

Dès l'entrée du chemin, sur le talus, les espèces ligneuses sont nombreuses, ce qui crée une riche biodiversité : hêtres, châtaigniers, houx, érables, ... ; ne manquons pas les charmes un peu plus loin. Nous donnerons quelques indices pour en reconnaître certains, plus loin le long de ce parcours.

Plus loin à gauche nous voyons l'arrière du château de Limelette ③. Celui-ci, initialement nommé le « Saint-Jean-des-Bois », fut bâti fin du 19^{ème} siècle et présente un style anglo-normand. Lors de son incendie en 1975, le corps de logis fut totalement détruit, mais les écuries furent sauvées et ensuite transformées en hôtel de luxe dans les années 1990. Connu sous le nom de « Château de Limelette » cet hôtel a fermé en 2018 mais il fera peut-être l'objet de rénovations. Une partie du domaine boisé, côté nord, fut classée à la même époque en zone naturelle grâce au soutien des riverains.

Juste après, avant le tournant à gauche, au niveau d'un panneau de signalisation, cherchons le départ du petit chemin bordé de troncs couchés qui monte vers la droite. Empruntons-le et restons sur le chemin pour éviter un piétinement néfaste de zones du bois à protéger.

Après environ 50 m de montée, nous voyons une petite bifurcation sur la gauche : elle nous mène au lieu-dit du trou d'obus ④. Nuit du 20 au 21 avril 1944. "seingittO mourra ce soir" émet radio Londres en guise de message d'alerte pour la population : le débarquement de Normandie se prépare, les Alliés cherchent à désorganiser la logistique ferroviaire allemande, ils vont bombarder la gare d'Ottignies. Malheureusement, le vent déporte les fusées éclairantes larguées au préalable pour délimiter la cible. Entre 600 et 1000 tonnes de bombes s'abattent par erreur sur Limelette et Limal, 84 personnes perdent la vie. Ce trou est probablement un vestige de cette tragédie.



Faisons demi-tour, revenons vers le chemin qui monte dans le bois. En marchant, remarquons les hêtres, élancés et à l'écorce grise, fine et lisse. Les changements climatiques pourraient mettre leur survie à long terme en péril, pourtant ce sont eux qui constituent les peuplements les plus naturels. Ils sont fragiles, leur système racinaire s'enfonce peu profondément dans le sol, nous devons éviter de marcher sur leurs racines affleurantes : c'est pour cela que le chemin est bordé de troncs couchés, alors respectons-en les limites ! Mais voyons aussi les nombreux chênes à l'écorce épaisse parcourue de crevasses verticales et aux feuilles lobées. Après environ 100 m, on amorce un tournant vers la droite ⑤, à partir duquel, nous suivons un chemin qui nous mène à l'arrière du monastère de Clerlande ⑥. Le long du chemin, observons le sol :

il est sablonneux siliceux : comme à de nombreux endroits boisés du Brabant, nous sommes sur du sable bruxellien : c'est un sable amené à l'ère tertiaire, il y a entre 53 et 37 millions d'années, alors que la mer recouvrait nos régions. Comme ce sable est siliceux, il s'agit d'un sol pauvre, seulement enrichi par un peu d'humus en surface. Observons bien autour de nous en avançant : la végétation est adaptée à ce sol pauvre. Nous pouvons voir des bouleaux verruqueux (*Betula pendula*) avec leur tronc blanc, la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), haute et couvrant de grandes surfaces ou encore des myrtilles (*Vaccinium myrtillus*), arbrisseau qui produit des fruits du même nom et appartient à la famille des Ericacées comme la bruyère. En automne, les arbres porteurs de petites baies orange / rouge sont des sorbiers des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), ainsi nommés parce que leurs fruits servaient d'appâts pour attraper les grives, qui se plaisent aussi sur ces terres pauvres.



Nous atteignons l'arrière du monastère ⑥ que nous contournerons pour rejoindre le parking. Au sol, observons bien : le muguet, plante toxique, fleurit en mai mais même en automne ses feuilles sont encore visibles ! Ensuite, nous traversons un beau massif de rhododendrons : ce n'est pas un genre indigène mais ils ont été plantés pour leur intérêt esthétique à la construction du monastère.

Le monastère Saint André de Clerlande est occupé par une dizaine de moines de l'ordre de saint Benoit ; c'est une fondation de l'abbaye Saint André de Bruges. Etabli en 1970 à Clerlande sur un terrain boisé cédé par l'UCLouvain, il comporte différents pavillons modernes en brique rouge, ensemble dessiné par l'architecte Jean Cosse, de conception 'brutaliste' (style populaire entre les

années 50 et 70). Celui-ci a aussi conçu la chapelle édifée en 1981, de style très épuré ; elle contient dans le hall d'entrée une céramique de Max Vander Linden. Le monastère est un lieu d'intériorité mais aussi d'ouverture, le public peut y bénéficier d'une messe quotidienne. Des retraitants, des étudiants ou des personnes en difficulté y reçoivent l'hospitalité ; une salle de réunion et un magasin sont accessibles (<https://www.clerlande.be>). Jean Cosse disait « Au cœur de chaque homme, il y a un certain sens du sacré, de la transcendance sans parler du besoin de calme et de sérénité ».



Quand nous arrivons au parking, ne ratons pas la callune ou bruyère commune (*Calluna vulgaris*) sur le talus face à nous. D'août à septembre, on peut découvrir ses fleurs aux jolis tons de rose violacé. Elle a rendu bien des services à nos ancêtres. Ils s'en servaient pour fabriquer des paniers, des balais, bourrer des matelas et aussi comme matériel de construction et comme combustible. Et pour les abeilles mellifères, c'est une source de nectar et de pollen.

Au parking, prenons à droite et passons devant le magasin « Au Jardin des Moines » ⑦ qui propose des produits réalisés par les moines, fidèles à leur devise de bénédictins « Ora et Labora » (prie et travaille). Rejoignons la route, que nous traversons. Juste après, arrêtons-nous un instant pour voir sur notre gauche le très beau château de Clerlande ⑧, érigé en 1930 par une famille de la noblesse belge. Il est actuellement propriété d'une société immobilière et a fait l'objet de travaux importants de restauration. Il est actuellement mis en location à des associations et entreprises, qui occupent le château tout comme l'orangerie.

Après la route, suivons maintenant le sentier, entouré de ronces, arbrisseaux porteurs de la mûre ; elle est envahissante et piquante mais offre un abri indispensable à la microfaune et même la faune (chevreuil). La fougère aigle est toujours bien présente mais observons maintenant le houx (*Ilex aquifolium*). Arbre magique, ce dernier colore la forêt en hiver de ses fruits rouge écarlate, de type « drupe » ; ses feuilles toujours vertes en font un symbole de persistance de la vie. Sa silhouette bien reconnaissable était jadis un point de repère dans les campagnes. Déjà les Romains, au solstice d'hiver, s'offraient des branches de houx et les chrétiens s'en servent pour fêter la naissance du Christ. Arbre aux feuilles piquantes, il offre un gîte à la faune, en plus du couvert. Son caractère « atlantique » indique notre climat océanique : il se raréfie dans les parties les plus continentales de l'Europe. Si par hasard, un oiseau après avoir consommé une drupe du houx vient déposer une graine dans votre jardin, un jeune plant va se développer, il sera mâle ou femelle et pour sa croissance, il préfère un sol un peu acide et bien arrosé à la mi-ombre. Sa croissance sera lente mais il pourra atteindre entre 10 et 20 mètres. Le bois de houx est assez dur et homogène ; d'une grande souplesse, il peut servir à faire des cravaches ou des houssines pour battre les tapis.



En automne, nous pourrions apercevoir l'amanite tue-mouches, qui nous inspire une belle histoire d'entraide : certains champignons s'associent aux arbres, chacun apportant quelque chose d'utile à l'autre. L'arbre, grâce à la chlorophylle contenue dans ses feuilles, fabrique de la matière organique (de la "nourriture") et en procure au champignon via ses racines. Le champignon, grâce à son immense réseau souterrain (le mycélium), peut aider l'arbre à se procurer de l'eau et à communiquer avec ses voisins. L'amanite tue-mouches est souvent associée au bouleau : peut-être apercevrons-nous ce magnifique champignon en automne au pied de ces arbres.

Nous traversons ensuite la route ⑨ qui monte vers le centre William-Lennox : prudence, la circulation est parfois rapide ! Faisons ensuite connaissance avec les arbres. Si ceux-ci n'ont pas, comme les animaux, d'organes sensoriels spécifiques, ils peuvent néanmoins appréhender leur environnement via des phénomènes physiques et chimiques qui leur permettent de « voir, toucher, sentir, entendre et même goûter ». Grâce à cela, ils peuvent, lorsque nous entrons en contact avec eux, faire travailler nos sens. N'hésitons pas à toucher leur écorce, en choisissant ceux qui sont juste au bord du chemin pour ne pas piétiner le sol forestier (<https://cnbbw.files.wordpress.com/2021/09/pouvoirs-foret.pdf>).



Le bouleau verruqueux (*Betula pendula*) est un arbre à courte durée de vie (30 à 40 ans), son écorce blanche est fine et se détache souvent en lanières horizontales, laissant apparaître des plaques noirâtres ; elle est aussi marquée par des fentes horizontales, qu'on appelle lenticelles, par lesquelles la respiration peut se faire.



Le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) a une écorce écailleuse, fort utilisée dans les jardins pour couvrir les parterres : à la base du tronc, les écailles sont épaisses, de couleur gris-brun ; à la partie supérieure du tronc, elles forment



des lames plus fines et colorées en rose-orangé. Ces écailles ont une bonne résistance à la décomposition et protègent donc bien le tronc.

Le robinier (*Robinia pseudoacacia*) a une écorce qui devient fort épaisse et cannelée avec l'âge. Ses crevasses



verticales lui donnent un aspect torturé facilement reconnaissable mais en cas de doute, observons ses feuilles : elles sont composées de petites folioles ovales passant du vert en été vers le jaune à l'automne. Attention à ses épines qui peuvent surprendre et lui valent le nom de faux-acacia. Il a été introduit d'Amérique et est surtout utilisé pour fixer les talus (de chemin de fer notamment).

Le sentier entame alors la principale descente du parcours. Au bas de celle-ci ⑩, prenons à gauche un chemin plus large. Sur notre gauche, nous apercevons une station expérimentale ⑪ de l'UCLouvain. Deux structures en bois, l'une couverte d'un toit en polycarbonate, l'autre non couverte servant de parcelle témoin. Il en existe six au total dans le bois. La régénération de hêtre ou de chêne y est observée. On y étudie la réaction de jeunes arbres à l'incidence du réchauffement climatique et, en particulier ici, à la réduction du volume des précipitations, afin d'identifier les espèces les plus à même de supporter des évolutions futures. Des sondes installées dans ces dispositifs mesurent en continu la teneur en eau du sol et la température afin de mettre en relation ces variables avec la croissance et la mortalité des jeunes arbres. Ces expérimentations ont débuté au printemps 2021 et sont prévues pour une durée de trois ans (<https://www.rtl.be/info/video/782058.aspx>). Il est important de ne pas s'approcher des toits et de rester sur le chemin afin de ne pas piétiner la régénération.



Ouvrons bien nos oreilles : le pic épeiche, la sittelle et les mésanges sont de fréquents hôtes de cet endroit. Le pic se manifeste au début du printemps par son tambourinage sonore qui dure moins d'une seconde mais il peut aussi produire des cris courts et secs, comme des « pik » ou des « tik » sonores.

La sittelle quant à elle émet un chant sous forme de suites de « tuit » émis à raison de 2 à 3 notes par seconde, et souvent longuement répétées, « tuit tuit tuit tuit... ». Pour les mésanges, il nous suffit de lever les yeux : elles débordent d'activité et nous ne pouvons quasi pas manquer d'en voir.



Le chemin amorce une longue courbe à 180° vers la droite ⑫. Le long de cette courbe, nous passons entre un beau chêne à gauche et un beau charme à droite, qui se font face. On peut reconnaître les différentes espèces d'arbres grâce à leurs feuilles, mais aussi grâce à leurs bourgeons, leurs fruits ou leur écorce. Juste après le point ⑨, nous avons vu l'écorce blanche des bouleaux, celle, écailleuse,

du pin sylvestre, et celle du robinier, rugueuse avec ses crevasses sinueuses. Ici, observons bien l'écorce épaisse aux profondes fissures verticales du chêne. Ainsi que celle grise et lisse du tronc cannelé du charme. Les arbres ont un autre rapport au temps que nous : leur croissance est lente, leurs mouvements aussi. Ils sont une invitation à ralentir.



Arrêtons-nous ensuite pour observer, sur la gauche, la mare ⑬. Les nénuphars couvrent une partie de la surface de l'eau. A l'arrière, vers le mois de juin, on entendra les grenouilles vertes qui coassent. Quelques oiseaux d'eau ont élu domicile près de cette mare. Nous les reconnaitrons aisément : la gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*), plaque frontale rouge, bec



rouge à pointe jaune et

pattes verdâtres ; la foulque macroule (*Fulica atra*), à la robe gris de suie, tête noire avec bec blanc et plaque frontale blanche, passe son temps à flotter sur l'eau et enfin le canard colvert (*Anas platyrhynchos*), avec, chez le mâle, sa tête vert bouteille, son bec jaune mat uni, son fin collier blanc et sa petite tache (miroir) bleu foncé à nets bords blancs.

Bifurquons vers le chemin qui descend en parallèle du ruisseau le Blanc-Ry (ruisseau blanc). Il se jette dans la Dyle à Limelette. Au 19^{ème} siècle, un bélier hydraulique (pompe pneumatique) fut installé et alimenta les réservoirs du château Saint-Jean-des-Bois. Au début du 20^{ème} siècle, il alimentait l'ancienne corroierie Mercier (entreprise de préparation des cuirs). La qualité de ses eaux est bonne, grâce à son parcours presque essentiellement dans le bois qui le protège des activités humaines.

Après 140 m, à la « Fontaine de l'Arbre qui Pleure » ⑮, continuons tout droit (ne pas suivre le chemin qui part vers la gauche). Nous allons passer sur une série de ponts en bois aménagés pour préserver l'habitat du castor : ici ce dernier a construit plusieurs barrages faits de branchages. Pour lui, le premier objectif d'un barrage, c'est de créer des plans d'eau suffisamment profonds pour se déplacer en sécurité en nageant très vite, grâce à sa queue de 30 cm qui le propulse. Le barrage lui permet aussi de submerger l'entrée de son terrier et d'assurer ainsi sa sécurité et celle de sa famille. Enfin, le barrage, augmente la surface alluviale, où s'accumuleront sédiments, matières organiques et

minérales qui favoriseront les espèces dont le castor a besoin, comme le saule, l'aulne, le noisetier. Ce sont des végétaux avec des écorces tendres et gorgées de sucre : beaucoup de végétation à manger, en plus de la végétation herbacée en été !

Tout le long du chemin, dès la première passerelle de bois, nous verrons que le passage est bordé de branches de saule bouturées sur lesquelles la végétation se redéveloppe rapidement.

Sur la droite, nous verrons apparaître la laiche pendante (*Carex pendula*), plante vivace qui pousse sur sols humides ; ses feuilles, que l'observateur non averti pourrait prendre pour des hautes graminées, sont luisantes, larges et ont des bords coupants. Leur section montre un W, profil à 3 angles saillants bien caractéristique des laiches. De mai à septembre, on la reconnaît aussi à ses grappes de fleurs hautes et pendantes.



Nous apercevons ensuite, principalement sur la droite, la grande prêle des marécages (*Equisetum telmateia*), cousine de la prêle des champs généralement peu appréciée des jardiniers. Elle a la particularité de développer successivement ses tiges fertiles puis stériles. Au printemps, vers la fin mars, les premières

tiges fertiles, beige blanchâtre, apparaissent ; elles mesureront de 10 à 30 cm et auront pour rôle de disperser les spores, cellules reproductives des prêles. Les tiges stériles apparaissent ensuite. Elles sont vert clair, même un peu blanchâtres ; les rameaux simples, non ramifiés, mesurent déjà 40 à 50 cm à la mi-mai ; ils peuvent quasi atteindre 2 mètres en été ! Fin octobre, la plupart sont déjà fanées et couchées et disparaîtront peu après. Riches en silice, les prêles sont rudes, rêches et granuleuses au toucher. Abrasives, ces plantes vertes et fraîches étaient autrefois utilisées par poignées pour récurer pots, poêles, étains, bouteilles et pour polir les bois destinés à la marqueterie.



Enfin, dans le marécage à notre gauche, ne manquons pas de voir les imposantes buttes de végétation : ce sont des touradons, formés par le développement de la laiche paniculée (*Carex paniculata*), cousine de celle que nous venons de voir.

Nous arrivons maintenant au point 16, à l'étang du Fond de Warlombroux. Asseyons-nous quelques instants sur un banc le long de la berge. De là, voyons d'abord devant nous sur la gauche quelques beaux touradons. Une observation attentive et patiente nous permettra peut-être de voir le vol du martin pêcheur. Sur la surface de l'eau, de mars à septembre, nous verrons inmanquablement les gerris : ce sont des punaises d'eau. Comme tous les insectes, elles ont 6 pattes, mais les 4 postérieures sont les plus grandes et quasi les seules visibles de loin. La tension superficielle

de l'eau leur permet se déplacer en patinant. C'est comme si l'eau était recouverte d'une peau dans laquelle elles ne s'enfoncent pas.

Revenons au point 16 et de là, prenons le chemin qui remonte légèrement. Après environ 50 m, quand le chemin se met à monter plus fort, nous pouvons observer que le sol est composé de différentes couches (horizons), visibles par plaques : couche d'humus (foncé) issue de la décomposition de végétaux sous l'action d'animaux, de bactéries et de champignons ; traces de sable (clair) ou d'argile parfois teintée de rouille (signe de présence de fer oxydé). Pour savoir si c'est du sable ou de l'argile, c'est simple : si nous pouvons faire de petites boulettes bien compactes, c'est de l'argile.



Au point 17, prenons le chemin du retour à gauche. Le long de ce parcours, nous avons décrit l'écorce de plusieurs arbres. Mais nous n'avons pas parlé des érables ou les aulnes par exemple. Ni d'ailleurs les peupliers. Alors avant de sortir du bois, sur la gauche à 10 m du chemin, si notre œil est très attentif, nous apercevrons peut-être un beau grand peuplier 18. Il s'agit probablement d'un peuplier noir (*Populus nigra*) ou peut-être d'un hybride (fréquent chez les peupliers et détermination délicate). Regardons-le de loin en restant sur le chemin mais que cela ne nous empêche pas d'admirer l'écorce foncée et bien crevassée, typique des arbres d'un certain âge, les jeunes sujets ayant une écorce grise et assez lisse.

Nous atteignons la barrière au point 19, marquant la sortie du bois. Le pic vert y fait souvent entendre son cri qui ressemble à un rire bruyant.

Depuis le point 20, en contrebas près du viaduc de la N238 qui surplombe le Blanc-Ry un peu avant que celui-ci ne rejoigne la Dyle, les férus de géologie aimeront savoir qu'il est possible de voir un affleurement de roche dure, compactée par le temps, sous la pression de la couche épaisse de sable bruxellien que nous avons plusieurs fois vue lors de la balade. Cette roche dure, bien plus ancienne que la couche de sable, appelée le « socle du Brabant », date du cambrien (540 à 500 Ma, ère primaire). On peut la voir affleurer à quelques endroits près de la Dyle, par exemple ici (sans la confondre avec les roches déplacées par les travaux routiers bien sûr). Il s'agit de grès et de siltite, roche composée de grains plus fins et présentant des plans de cassure, un peu comme du schiste.



Enfin prenons à droite : la route nous ramène au point de départ.

« Transmettre l'Amour de la Nature était une des nombreuses valeurs de Dominique. Créer une balade Guide Nature dans le bois de Lauzelle à destination de toutes et tous en était un moyen.

En suivant la Voie du présent, nous espérons avoir mis nos pas dans les siens.

Ottignies-Louvain-la-Neuve, Septembre 2021.

Texte écrit avec des contributions de Maxime Bertrand, Véronique Cappart, Claudine Delvaux, Dominique de Coster, Jean-Paul Ledant, Dominique Nootens, Jean-Pierre Petre, Marie Vanderveken, Stéphane Vanden Eede, Anne-France Woestyn, Mélanie Wolter et coordonné par Jean-Louis Walnier (Guide Nature, section CNB-BW (LLN & environs) des Cercles des Naturalistes de Belgique).